



# PLAN PASTORAL TERRITORIAL LIVRADOIS-FOREZ

Compte-rendu du 1<sup>er</sup> Comité de pilotage

*Saint-Gervais-sous-Meymont*  
07 Décembre 2021

# Introduction

Accueil par le Président du Parc Livradois-Forez, **Stéphane Rodier**

Mot d'introduction de la Vice-Présidente du Parc Livradois-Forez, en charge de l'Agriculture et de la Forêt, **Nathalie Boudoul**



Mot du Président de l'association Auvergne estives, **Jean-Michel Vigier**

## Présentation des missions d'Auvergne Estives

- Accompagner les projets des entités pastorales collectives du territoire
- Améliorer la connaissance liée au pastoralisme et aux espaces pastoraux
- Accompagner les professionnels du pastoralisme
- Valoriser les espaces pastoraux et faciliter la cohabitation entre les activités
- Assurer la prise en compte des enjeux pastoraux



# ORDRE DU JOUR

## **Intervention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes**

- Présentation du dispositif Plan Pastoral Territorial par Estelle Gazet, chargée de mission Développement rural (en visio).

## **Témoignages de territoires inscrits dans une démarche de Plan Pastoral Territorial**

- En Ardèche : témoignage de Gaëlle Grivel de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche (vidéo)
- Sur les Volcans d'Auvergne : témoignage de Romain Eychenne, d'Auvergne Estives

## **Présentation des premiers résultats de l'enquête pastorale en cours sur le Parc Livradois-Forez**

- Contexte, méthode et objectifs de l'enquête, premiers résultats

## **Elaboration du futur Plan Pastoral Territorial Livradois-Forez**

- Proposition de gouvernance à valider, calendrier prévisionnel

## **Lien avec d'autres projets en cours sur le territoire**

- Intervention d'Ivan Sujobert, de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, au sujet du projet de site classé sur les Hautes Chaumes du Forez (en visio)

## **Signature officielle de la convention de partenariat entre le syndicat mixte du Parc Livradois-Forez et Auvergne estives**

## PLAN REGIONAL EN FAVEUR DU PASTORALISME

DIRECTION DE L'AGRICULTURE, DE LA FORÊT ET DE L'AGROALIMENTAIRE

Présentation du dispositif de Plan Pastoral Territorial par **Estelle Gazet**, chargée de mission Développement rural.



# Le pastoralisme, une activité clé pour les territoires

## Une définition :

« ensemble des activités d'élevage valorisant par un pâturage extensif les ressources fourragères spontanées des espaces naturels, pour assurer tout ou partie de l'alimentation des animaux » (source : Association française de pastoralisme, nov. 2015)

**+ de 645 000 ha d'espaces pastoraux  
soit environ 10 % du territoire de la région**

**+ de 900 ETP dont 200 ETP salariés**

**625 000 bêtes sur les espaces de l'ancienne région Rhône-Alpes**

# Objectifs du nouveau plan régional

- Renforcer l'économie agricole par la valorisation d'une ressource fourragère et la production de produits de qualité
- Assurer l'aménagement et l'économie des territoires, par la production de paysages remarquables, attractif pour le tourisme et les activités de nature
- Préserver l'environnement et la biodiversité, par l'entretien des espaces et le maintien de milieux ouverts
- Permettre la lutte contre les incendies, par l'entretien des espaces dans les milieux secs.

# Trois axes d'intervention

## **Axe 1. Accompagnement au niveau régional d'actions et de projets pour le développement et la pérennisation de l'activité pastorale**

Convention avec le Réseau pastoral Auvergne-Rhône-Alpes  
Réalisation d'une enquête pastorale en Auvergne

## **Axe 2. Les Plans pastoraux territoriaux**

Soutien aux projets pastoraux locaux dans le cadre d'un programme d'actions, contractualisé entre la Région et un territoire pour une période de 5 ans, piloté par un comité de pilotage représentatif de la diversité des acteurs pastoraux

## **Axe 3. Sauvegarde du pastoralisme face à la prédation**

Soutien aux lieutenants de loup

Soutien juridique aux éleveurs en cas de difficultés avec les chiens de protection

Soutien aux initiatives visant à faciliter l'activité pastorale dans le contexte de prédation

Soutien aux logements rendu nécessaire par la prédation

# Les Plans pastoraux territoriaux

**26 PPT sur l'ensemble de la région** (dont 11 en renouvellement en 2021)

4 nouveaux PPT en cours d'élaboration :

- » Nord Ardèche
- » Bugey Revermont
- » Volcans d'Auvergne
- » **Livradois Forez**

Possibilité de mobiliser du **FEADER** en cofinancement : fort effet levier

Volonté de soutenir une **diversité de projets adaptés aux enjeux** de chaque territoire.



# Les Plans pastoraux territoriaux

## Les modalités de soutien

Le taux de participation de la Région par action est fixé en cohérence avec les taux d'aide publique FEADER (dispositif actuel) :

- équipements et aménagements : 70% ;
- études, diagnostics, actions de communication : 80% ;
- actions de structuration foncière : 100%.

Ainsi quand il y a possibilité de mobiliser du FEADER, l'intervention de la Région est comprise entre 35 et 50%.

**Bénéficiaires : des structures collectives uniquement** (associations, collectifs d'éleveurs)

Plafond de dépenses subventionnables (montant HT) pour la durée du plan pastoral de :

- 100 000 € pour les logements ;
- 100 000 € pour le reste des travaux sur une unité pastorale.

# Les Plans pastoraux territoriaux

## Étapes d'élaboration et de mise en œuvre

- Le Plan Pastoral territorial s'adresse aux territoires concernés par les espaces pastoraux ;
- Il est porté, à l'échelle d'un massif, par un EPCI, un PNR ou une association ;
- Sa gouvernance assure la diversité des acteurs (territoires, collectifs d'éleveurs, activités non agricoles) ;
- En amont de son élaboration, une enquête pastorale est réalisée pour mettre à jour les données ;
- Sa rédaction comprend un diagnostic préalable (recensement des enjeux) ainsi qu'un programme d'actions ;
- Ce dossier est ensuite soumis à la Région pour validation et signature

# Les Plans pastoraux territoriaux

## Le rôle du comité de pilotage

### En phase d'élaboration :

- Partager le diagnostic et les enjeux,
- Valider le programme d'action avant soumission à la Région ;

### En phase de mise en œuvre opérationnelle :

- Valider les projets conformément au programme d'actions ;
- Instance de concertation, communication et de conseil aux porteurs de projets
- Suivi, évaluation, bilan des actions
- Possibilité de se saisir d'autres sujets liés au pastoralisme (espace de concertation)

# Témoignages de territoires inscrits dans une démarche de Plan Pastoral Territorial

- En Ardèche : témoignage de **Gaëlle Grivel** de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche (Cf. témoignage vidéo)
- Sur les Volcans d'Auvergne : témoignage de Romain Eychenne d'Auvergne estives (ci-après diapo 13 à 17)



# Résultats de l'enquête pastorale sur les Volcans d'Auvergne

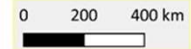
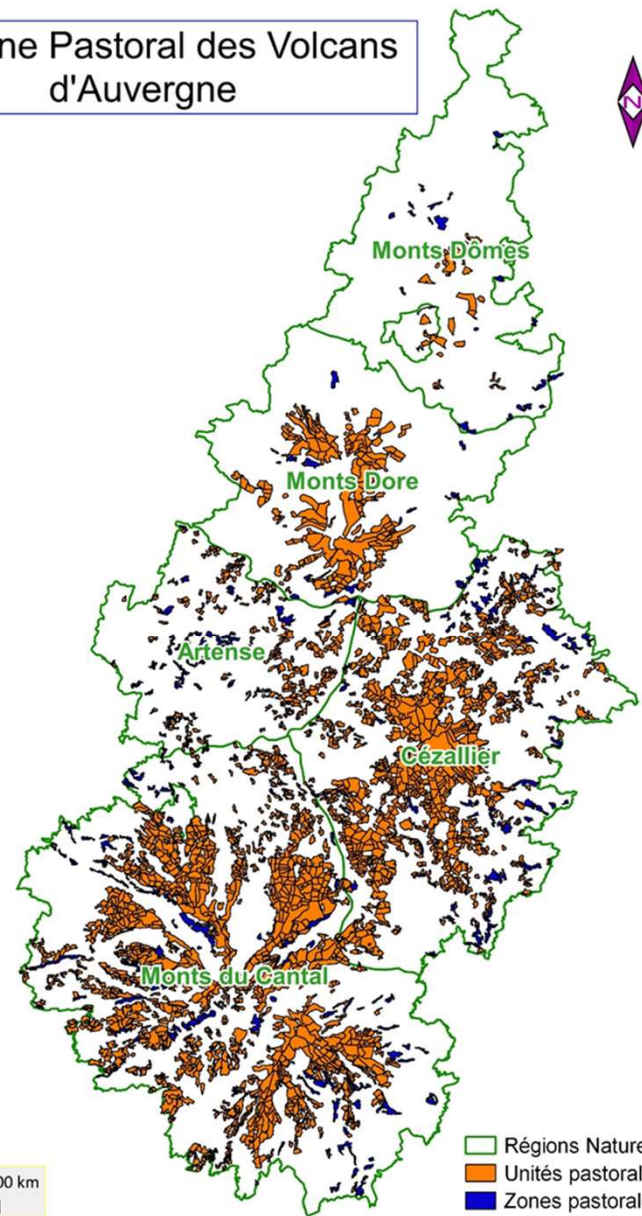


Critères	Unités pastorales	Zones Pastorales
Nombre d'entités	2 143	209
Surface totale	82 910 ha	8 055 ha
Système de production dominant	Bovins allaitants	
Gestionnaires collectifs	14,4% soit 73 gestionnaires	
Gestionnaires individuels	85,6% soit 1992 gestionnaires	

Total surfaces pastorales : **90 965 ha**, soient

- **23,4 %** de la surface classée PNR (*388 956 ha*)
- **34,3 %** de la Surface Agricole Utile (*241 450 ha*)

# Domaine Pastoral des Volcans d'Auvergne

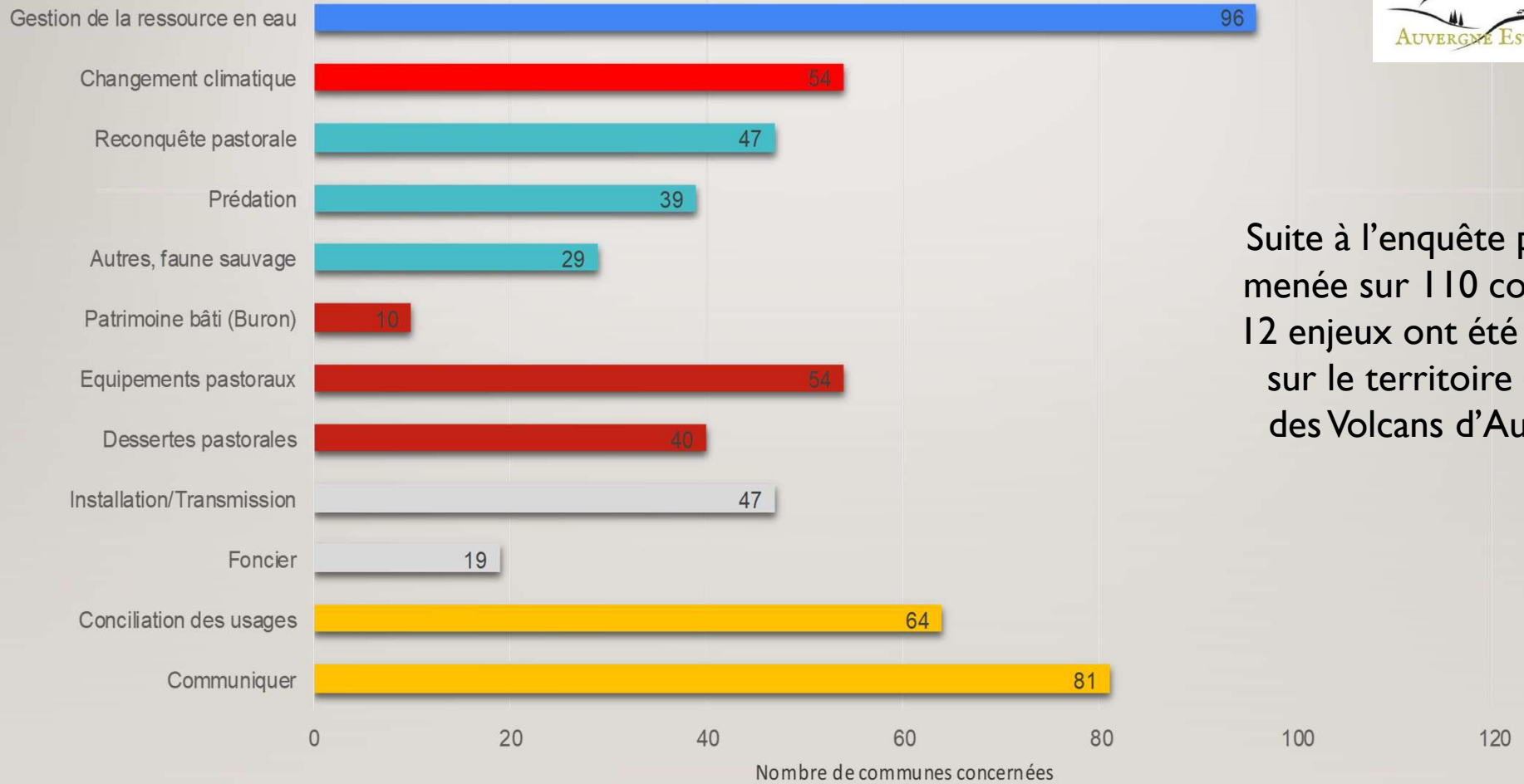


Source : Données PNRVA\_R.EYCHENNE\_Auvergne Estives\_2021





Enjeux



Suite à l'enquête pastorale menée sur 110 communes, 12 enjeux ont été identifiés sur le territoire d'étude des Volcans d'Auvergne.

# Les axes du plan Pastoral Territorial des Volcans d'Auvergne



Enjeux		Axes stratégiques
<b>Enjeux transversaux</b>  <u>Changement climatique</u>  <u>Structuration collective</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation/transmission-foncier</li> </ul>	Axe 1 : Construire et maintenir les projets pastoraux sur les Volcans d'Auvergne
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Equipements pastoraux</li> <li>• Gestion de la ressource en eau</li> </ul>	Axe 2 : Préserver et soutenir l'activité pastorale, production majeure du territoire
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Biodiversité (zone humide, reconquête pastorale, campagnol terrestre, prédation)</li> </ul>	Axe 3 : Préserver et gérer les milieux naturels et pastoraux
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication et conciliation des usages</li> </ul>	Axe 4 : Communiquer sur les pratiques pastorales et faciliter la cohabitation et la gestion partagée de l'espace
Axe 5 : Animation du PPT		



# Le plan de financement du Plan Pastoral Territorial des Volcans d'Auvergne



Axes	Besoin estimé	Montant retenu PPT	Taux crédit public max	Nature de la dépense	Subvention Région AURA	Subvention FEADER	Autofinancement du maître d'ouvrage	Taux
1	170 000 €	170 000 €	100%	F	68 000 €	102 000 €	0 €	0%
2	2 480 000 €	2 130 000 €	70% et/ou 80%	I + F	588 400 €	882 600 €	619 000 €	30% et/ou 20%
3	1 240 000 €	930 000 €		I + F	260 800 €	391 200 €	258 000 €	
4	400 000 €	360 000 €		I + F	101 851 €	152 776 €	91 157 €	
5	101 187 €	101 187 €	80%	F	80 950 €	0 €	20 237 €	20%
<b>Total</b>	<b>4 391 187 €</b>	<b>3 616 970 €</b>			<b>1 100 000 €</b>	<b>1 528 576 €</b>	<b>988 394 €</b>	

# PRÉSENTATION DES PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE PASTORALE EN COURS SUR LE PARC LIVRADOIS-FOREZ



# Une enquête pastorale à l'échelle du Livradois-Forez

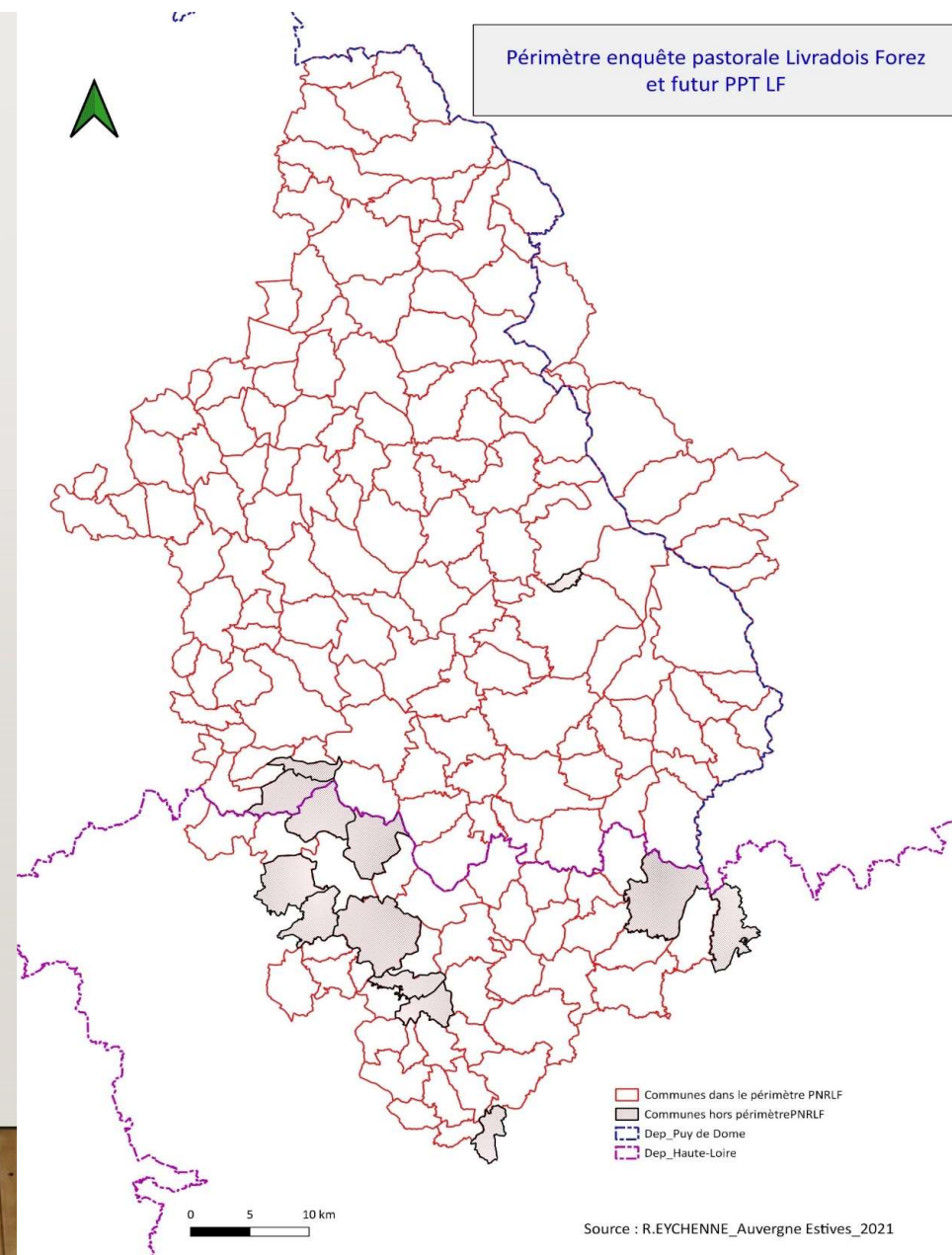
182 communes à enquêter sur la période 2021-2022

- 164 communes adhérentes au syndicat mixte du Parc
- 4 communes associées
- 14 communes potentielles

Choix d'enquêter l'ensemble des communes du périmètre d'étude du Parc pour disposer d'une donnée exhaustive sur le territoire.

3 départements concernés :

- **Puy de Dôme** : 126 communes
- **Haute-Loire** : 48 communes
- **Loire** : 8 communes



# Etat d'avancement de l'enquête pastorale

## Méthode

- Pour chaque commune, une réunion qui mobilise des experts locaux (élus, éleveurs) ;
- Réalisation d'un état des lieux des surfaces pastorales (localisation, usages pastoraux), saisie en direct des données cartographiques sous SIG ;
- Discussion autour des besoins et enjeux liés à ces surfaces.

## Objectifs

- Etablir une base de données cartographique des espaces pastoraux
- Identifier les attentes des usagers des espaces pastoraux du territoire.

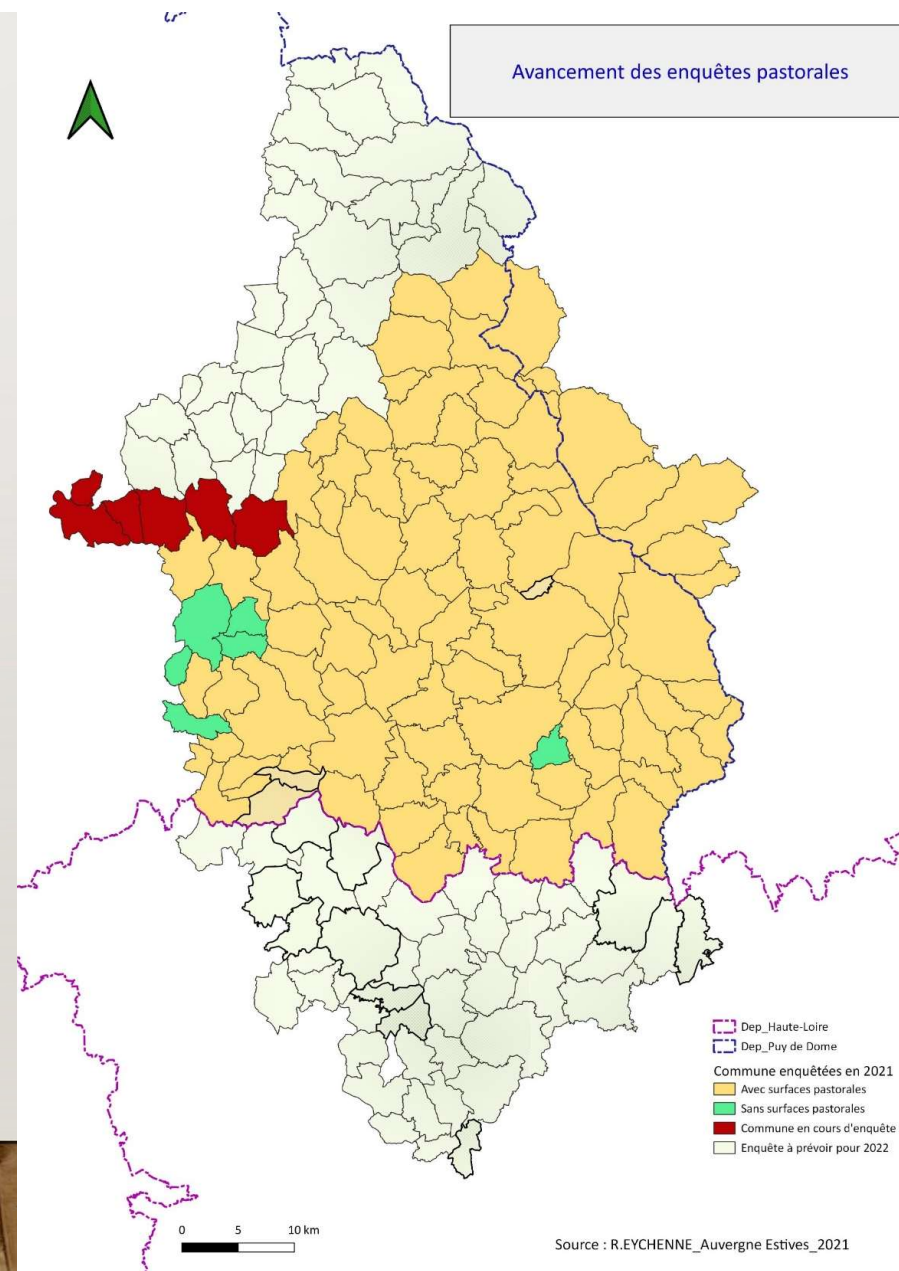
## En 2021

100 communes enquêtées (soient 242 experts mobilisés) dont :

- **6 communes** sans surfaces pastorales identifiées
- **6 communes** en cours de finalisation

## En 2022

82 communes sont à prévoir sur le premier semestre 2022 (secteurs Haute-Loire, Billomois, Plaine de l'Allier et Bois noirs)





# Analyse des résultats de l'enquête pastorale

Afin de pouvoir analyser des données comparables, la méthode d'enquête pastorale utilisée est la même sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ainsi, les données collectées en Livradois-Forez viendront s'ajouter aux enquêtes déjà réalisées et seront accessibles sur une plateforme en ligne unique : <https://enquete-pastorale.inrae.fr/>

Cette méthode repose sur différents critères. Elle distingue notamment deux types d'espaces pastoraux à recenser :

## ➤ Les Estives ou Unités Pastorales (UP)

- Surface supérieure à 10 hectares
- 1 seul gestionnaire par unité pastorale qu'il soit individuel (une ferme) ou collectif (syndicat ou coopérative d'estives par exemple)
- Pâturage de Mai à Octobre par le troupeaux
- Fauche et amendements acceptés

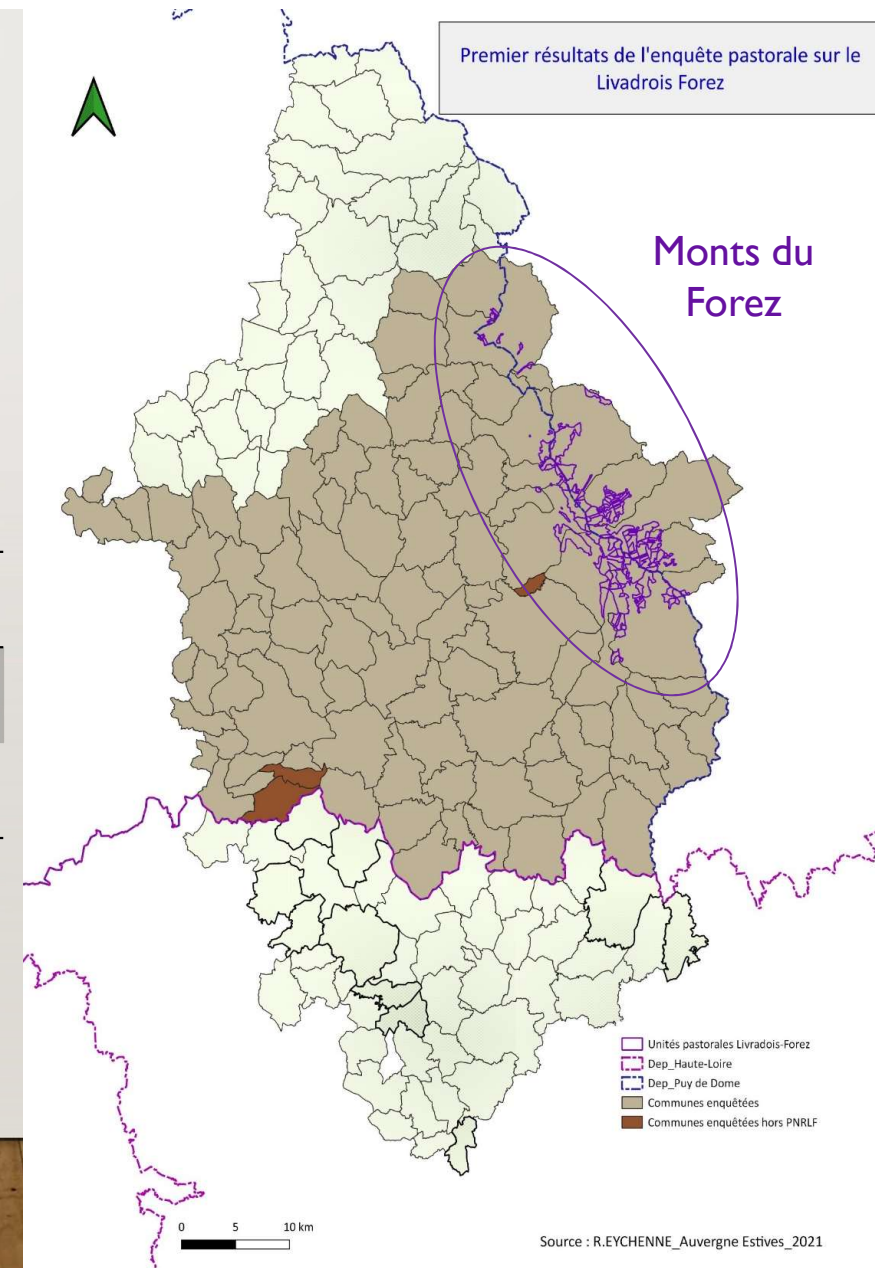
## ➤ Zones pastorales ou Zones intermédiaires

- Surface supérieure à 10 hectares
- Valorisée par un ou plusieurs gestionnaires (une ou plusieurs fermes exploitent des parcelles sur ces 10 hectares)
- Zone pâturées toute l'année
- Surfaces non mécanisées : non fauchées et non amendées

# Premiers résultats quantitatifs en estives

Nombre d'entités	Surface totale	Surface moyenne
92	6 180 ha	67 ha

Type de gestionnaires	Nombre de gestionnaires	Surface totale	Nbr d'utilisateurs	Salariés
Collectifs	9	2 700 ha Moyenne : 270 ha	74	4
Individuels	80	3 400 ha Moyenne : 42 ha	80	4



## Premiers résultats quantitatifs en estives

Systèmes de production	Systèmes de production dominant sur l'estive	Effectifs pâturant sur les estives
Bovins allaitants	53	3 230 têtes
Bovins lait	21	887 têtes
Ovins	11	7 285 têtes
Equins/Asins	1	115 têtes
Caprins	1	110 têtes
Pas de données	5	—
<b>Total</b>	<b>92</b>	<b>11 627 têtes</b>





# Premiers résultats quantitatifs en zones pastorales

**Nombre d'entités**

447

**Surface totale**

14 200 ha

**Surface moyenne**

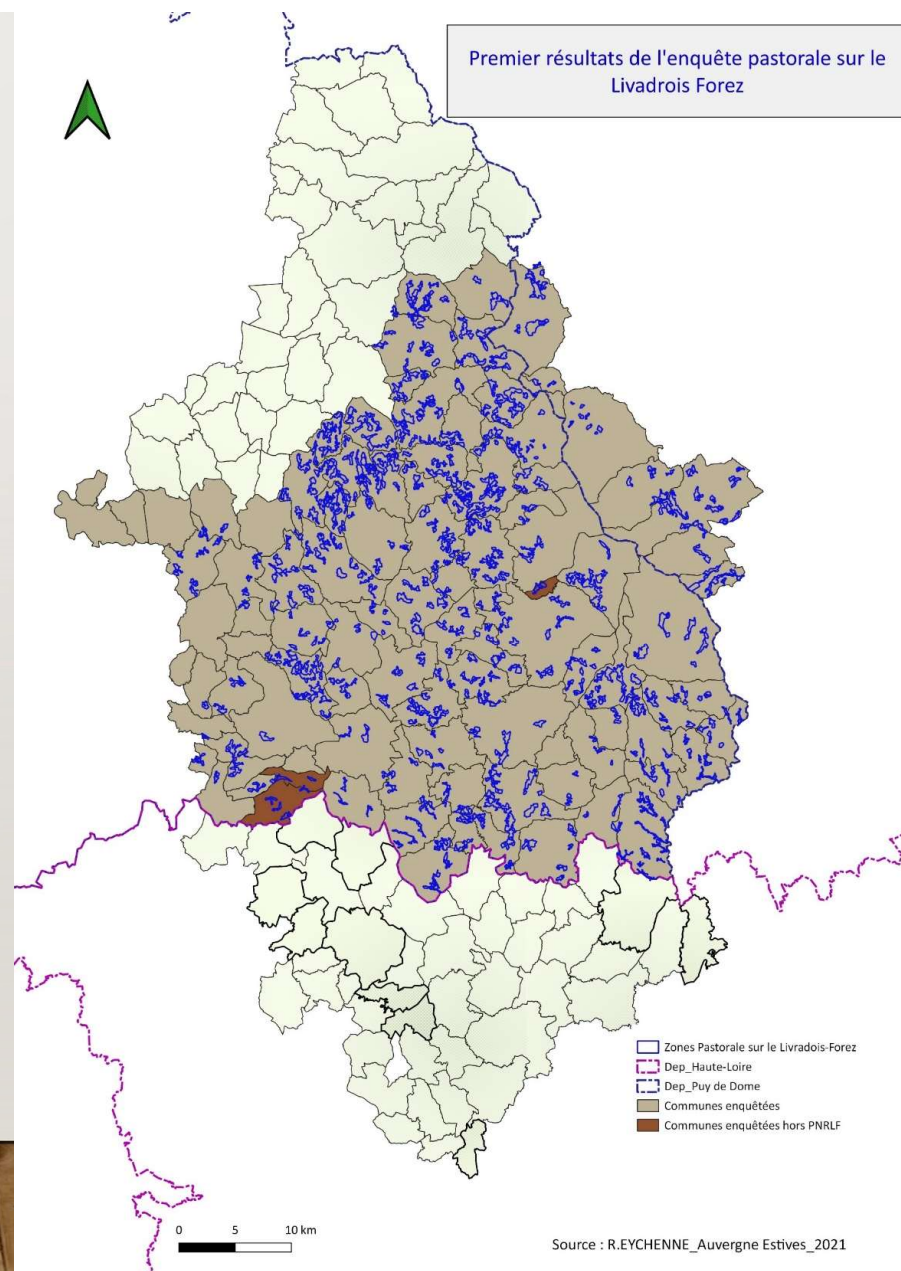
32 ha

**Gestionnaires**

1 272

**Moyenne des gestionnaires**

3





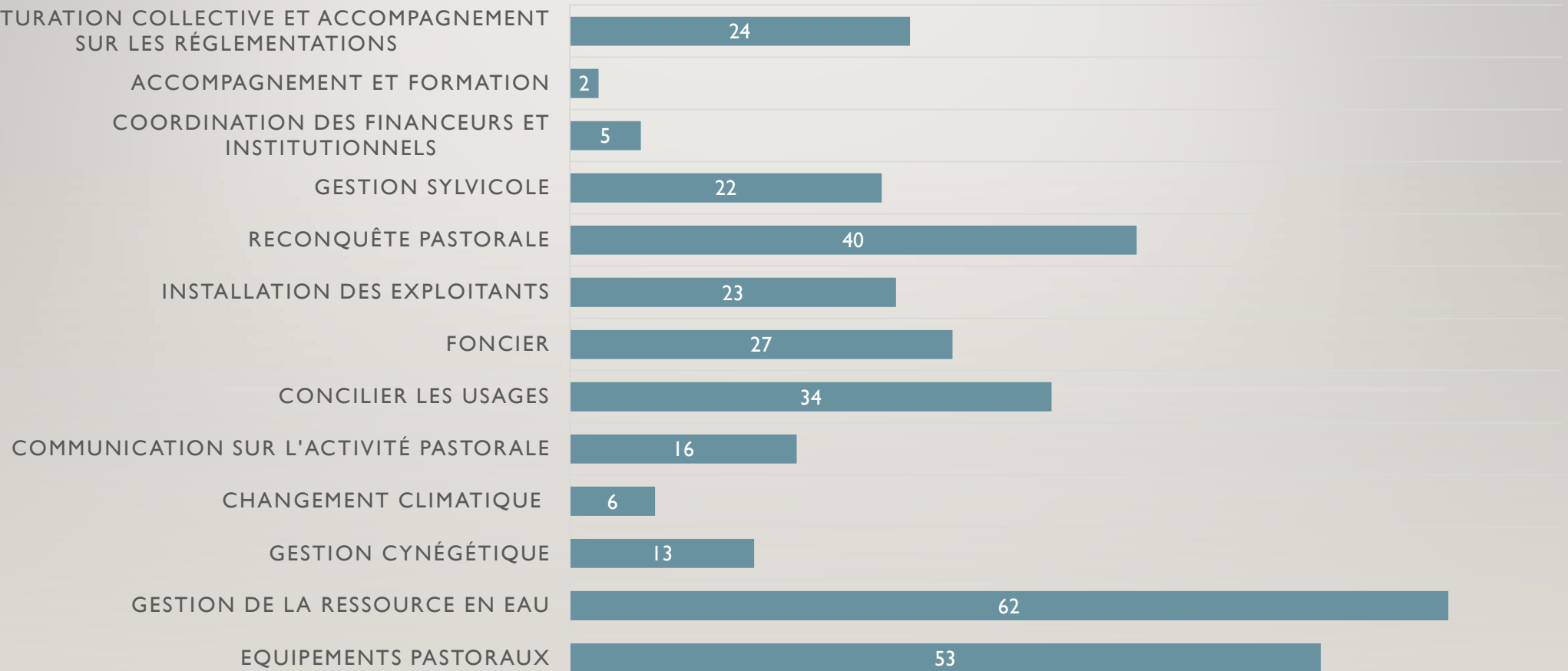
## Premiers résultats quantitatifs en zones pastorales

Systèmes de production	Systèmes de production dominants par zone pastorale	Effectifs pâturants et moyens
Bovins allaitants	292	13 178 têtes Moyenne : 34
Bovins lait	106	4 320 têtes Moyenne : 36
Ovins	29	8 262 têtes Moyenne : 107
Equins/Asins	3	435 têtes Moyenne : 9
Caprins	2	193 têtes Moyenne : 30
Pas de données	4	—
<b>Total</b>	<b>447</b>	<b>26 388 têtes</b>

**A noter : 11 secteurs en déprise recensés à ce stade, soit un potentiel de reconquête pastorale sur 270 hectares !**

# Lecture des premiers enjeux recensés sur le territoire

ENJEUX



ECHANTILLON DE 88 COMMUNES

# ELABORATION DU FUTUR PLAN PASTORAL TERRITORIAL LIVRADOIS-FOREZ



## Financement de la phase d'élaboration

### Phase 1 : Enquête Pastorale – Maîtrise d'ouvrage assurée par Auvergne Estives

Actions	Dépenses H.T.	Financements	Montant HT	Taux de subvention
Enquête pastorale	78 714 €	Conseil Régional AURA	57 014 €	73 %
		Auvergne Estives	14 254 €	18 %
		SMPNRLF	7 446 €	9 %
<b>TOTAL</b>	<b>78 714 €</b>		<b>78 714 €</b>	<b>100 %</b>

### Phase 2 : Travaux préalables à l'élaboration du PPT - Maîtrise d'ouvrage assurée par le syndicat mixte du PNRLF

Actions	Dépenses H.T.	Financements		
AMO Auvergne Estives	15 540 €	Conseil Régional AURA	10 000 €	45 %
Frais salariaux	6 721 €	LEADER	9 454 €	42 %
		Autofinancement SMPNRLF	2 807 €	13 %
<b>TOTAL</b>	<b>22 261 €</b>		<b>22 261 €</b>	<b>100 %</b>



## Proposition d'une gouvernance pour structurer la phase d'élaboration

### Comité de pilotage

Qui : financeurs et collectivités locales

*Syndicat mixte du PNRLF, Auvergne estives  
Région AURA, départements 42/43/63, 11 EPCI Clermont  
Métropole, PETR Grand Clermont  
Etat (ANCT, DRAAF, DREAL, DDT 42/43/63)  
Agence de l'eau Loire-Bretagne  
PNR Volcans d'Auvergne*

Missions : instance de concertation sur le cadre financier et de validation du programme d'actions.

### Comité de suivi

Qui : représentants des structures « usagers » des espaces pastoraux

*Comité de pilotage  
Agriculture (Chambres d'agriculture, acteurs des filières, réseau AB, ...)  
Filières (AOP, coopératives, laiteries, abattoir, interpro, Ferrandaise, ...)  
Environnement (OFB, CEN, CBNMC, LPO, Mission haies, ...)  
Forêt (ONF, CRPF, groupements forestiers, agroforesterie, ...)  
Autres usagers (Offices de tourisme, pôle pleine nature, fédé chasse, ...)  
Enseignement et recherche (VetAgro Sup, lycées agricoles, INRAE, ...)*

Missions : espace de concertation entre les structures « usagers » des espaces pastoraux, le comité de suivi est force de proposition pour construire les orientations du PPT.

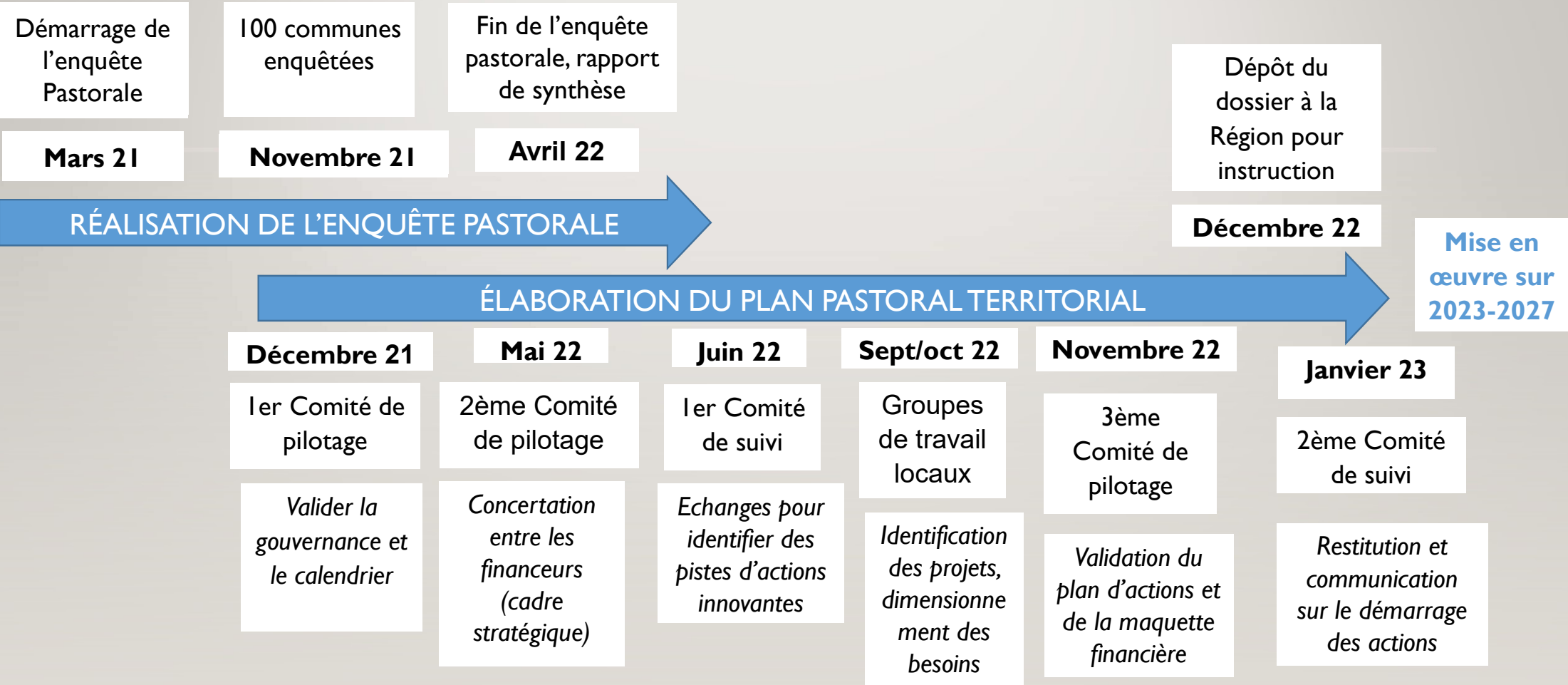
### Groupes de travail locaux (4 secteurs à définir suite à l'enquête pastorale)

Qui : acteurs locaux des secteurs concernés

*Ensemble des participants aux réunions communales de l'enquête pastorale (éleveurs et élus communaux)  
Représentants locaux des structures invitées au Comité de suivi (agents de secteur, techniciens référents, porteurs de projets)*

Missions : échange sur les projets en cours et à venir et identification des travaux qui pourraient être soutenus dans le cadre du Plan Pastoral Territorial, dimensionnement d'une enveloppe financière prévisionnelle.

# Calendrier prévisionnel



## Lien avec d'autres projets en cours sur le territoire

- Intervention d'Ivan Sujobert, de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, au sujet du projet de site classé des Hautes Chaumes du Forez (en visio) – 04.26.28.63.56 – [ivan.sujobert@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ivan.sujobert@developpement-durable.gouv.fr)

La DREAL Auvergne-Rhône-Alpes porte actuellement un projet d'extension du site classé « Haut-Forez central » à l'ensemble des Hautes Chaumes du Forez (partie sommitale des Monts du Forez). En l'état actuel, le projet de site classé s'étend sur 14 800 hectares et concerne 13 communes. Dans le cadre de la concertation, les services de la DREAL ont présenté la démarche en cours et les effets de ce classement à l'ensemble de ces communes.

*Définition : Un site classé est un site de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, dont la qualité appelle, au nom de l'intérêt général, la conservation en l'état et la préservation de toute atteinte grave. Le classement concerne des espaces naturels ou bâtis, quelle que soit leur étendue. Cette procédure est très utilisée dans le cadre de la protection d'un "paysage", considéré comme remarquable ou exceptionnel.*

Ce projet de classement, élaboré sur la base de critères pittoresques et historiques, constituerait une reconnaissance de la qualité paysagère des Hautes Chaumes du Forez, dont le pastoralisme est le principal mode de gestion.

Il s'agit d'une reconnaissance et non d'un outil de gestion doté de moyens spécifiques. Aussi, ce projet se veut construit en cohérence avec les outils de gestion déjà existants sur le périmètre.

Au premier semestre 2022, une nouvelle phase de concertation démarrera autour de ce projet de classement. En parallèle, Ivan Sujobert continuera à suivre l'élaboration du Plan Pastoral Territorial Livradois-Forez pour garantir la cohérence entre les deux démarches.

## **Signature de la convention de partenariat entre le syndicat mixte du Parc Livradois-Forez et Auvergne estives**





**Merci de votre intérêt pour cette démarche.**

**Pour toute question, vous pouvez contacter :**



**Elodie PERRET**

*Chargée de mission Agriculture*

**Parc naturel régional Livradois-Forez**

04.73.95.58.15

[e.perret@parc-livradois-forez.org](mailto:e.perret@parc-livradois-forez.org)



**Romain EYCHENNE**

*Chargé de mission Pastoralisme*

**Auvergne estives**

04.71.78.49.21

[auvergne-estives@cantal.chambagri.fr](mailto:auvergne-estives@cantal.chambagri.fr)